

Notice d'emploi (FR)

Avant la première utilisation, lire attentivement cette notice d'emploi et se familiariser avec l'appareil. Respecter impérativement les indications de sécurité relatives à une utilisation correcte et en toute sécurité.

La série CUV 207-209-211-218-224-236-272, appelée ci-après « appareil » est un appareil de préclarification à UVC pour le nettoyage de l'eau normale d'étangs, pour des températures comprises entre +4°C et + 35 °C. L'appareil est exclusivement prévu à des fins privées pour le nettoyage des bassins de jardin avec ou sans poissons.

En cas d'utilisation non conforme à la finalité et de manipulation non appropriée de cet appareil, des risques pour les personnes peuvent en résulter. Toute utilisation non conforme à la finalité entraîne l'annulation de notre responsabilité ainsi que de l'autorisation d'exploitation générale.

L'usine déclare la conformité par rapport à la directive CE concernant la compatibilité électromagnétique (89/336/CEE) ainsi que par rapport à la directive basse tension (73/23/CEE).

L'usine a construit cet appareil selon l'état actuel des connaissances techniques et les consignes de sécurité en vigueur. Toutefois des dangers pour les personnes et les biens peuvent émaner de cet appareil lorsque celui-ci est utilisé de manière non appropriée voire non conforme à sa finalité ou lorsque les informations de sécurité ne sont pas respectées.

Prière de conserver soigneusement cette notice d'emploi ! Lors d'un changement de propriétaire, transmettre également cette notice d'emploi. Tous les travaux effectués avec cet appareil devront être exécutés conformément aux directives ci-jointes.

La combinaison d'eau et d'électricité peut entraîner des dangers sérieux pour la santé et la vie des personnes lors d'une utilisation avec des raccordements non conformes ou une utilisation inappropriée. Ne pas utiliser l'appareil lorsque des personnes se trouvent dans l'eau ! Toujours retirer la prise de secteur de tous les appareils se trouvant dans l'eau et de cet appareil avant tout contact avec l'eau et avant de procéder à des travaux sur cet appareil ! Comparer les données électriques du réseau d'alimentation avec celles indiquées sur la plaque signalétique de l'emballage ou sur l'appareil. Utiliser cet appareil uniquement sur une prise de courant équipée d'un contact de mise à la terre. Cette dernière devra être installée selon les règlements nationaux en vigueur. Prière de s'assurer que la prise de terre soit connectée jusqu'à l'appareil. N'employer que des installations, des adaptateurs, des conduites de prolongement et de raccordement avec contact de mise à la terre, réservés à une utilisation en extérieur ! Les câbles de raccordement au secteur ne doivent pas présenter une section inférieure à celle des câbles souples sous caoutchouc portant l'identification H05 RNF. Les lignes de rallonge doivent être conformes à DIN VDE 0620. S'assurer que l'installation électrique (FI, voire RCD) est équipée d'une protection différentielle de 30 mA maximum. Maintenir la fiche de secteur et tous les points de raccordement au sec ! Protéger le câble de raccordement afin qu'il ne soit pas endommagé. Les installations électriques des étangs de jardins doivent correspondre aux règlements d'installation internationaux et nationaux. Ne pas porter ni tirer l'appareil par le câble de raccordement ! Ne pas utiliser l'appareil avec un câble ou un carter défectueux ! Un remplacement de la ligne de raccordement au réseau est impossible, recycler l'appareil en cas d'endommagements de la ligne ! Ne jamais ouvrir l'appareil ou des parties y appartenant si cela n'est pas expressément indiqué dans la notice d'emploi. Ne jamais procéder à des modifications techniques sur l'appareil. N'utiliser que des pièces de rechange et des accessoires d'origine conformément aux spécifications indiquées. Ne faire effectuer les réparations que par un SAV autorisé. En cas de questions et de problèmes, prière de vous adresser à un électricien et ce, pour votre propre sécurité !

Attention ! Rayonnement ultraviolet dangereux !

Le rayonnement de la lampe UVC est dangereux pour les yeux et la peau même à faibles doses ! Ne jamais utiliser la lampe UVC dans un carter défectueux ou en dehors du carter.

Montage et mise en place

Ouvrir l'appareil : la tête de l'appareil est fixée dans le carter par un verrouillage à baïnette. Appuyer sur la languette de verrouillage sur le carter, tourner la tête de l'appareil dans le sens horaire et la retirer prudemment du carter .

Mise en place : L'appareil doit être installé de niveau et avec les pieds-supports vers le bas, et fixé avec deux vis. D'autres positions d'installation ne sont pas admissibles ! Positionner l'appareil de sorte qu'il soit protégé contre les risques d'inondations, à au moins 2m de distance du bord du bassin, et ce de manière à qu'il ne soit pas exposé directement au rayonnement solaire.

Effectuer les raccordements : L'usine recommande l'utilisation de tuyaux conçus pour une pression d'au moins 1 bar. Raccourcir les embouts à étages en fonction du diamètre du tuyau. Glisser l'écrou-raccord sur l'embout à étages ouvert, enfoncer le tuyau sur l'embout à étages et le bloquer avec un collier de serrage. Placer les joints d'étanchéité plats dans les écrous-raccords, visser les embouts à étages à l'entrée et à la sortie et serrer fermement à la main. Au besoin, il est possible d'invertir la fenêtre de contrôle et le tuyau d'arrivée sur les deux entrées .

Installation de la lampe UVC : desserrer la vis Parker jusqu'à ce que la pointe de la vis disparaisse dans la vis de serrage . Dévisser la vis de serrage dans le sens anti-horaire. En exerçant un léger mouvement de rotation, retirer

le verre à quartz avec le joint torique. Insérer la lampe UVC faisant partie de la livraison dans le socle sur la tête de l'appareil. Insérer le verre à quartz avec le joint torique jusqu'à la butée dans la tête d'appareil. Tourner la vis de serrage dans le sens horaire jusqu'à la butée. Serrer à fond la vis Parker. Remarque : en raison d'un interrupteur de sécurité, il n'est pas possible de mettre la lampe UVC en circuit lorsque le carter est retiré.

Assemblage de l'appareil : vérifier que le joint torique soit bien positionné sur la tête de l'appareil. Faire glisser prudemment et avec une légère pression la tête de l'appareil dans le carter jusqu'à la butée. Pendant cette procédure, positionner la tête de l'appareil de manière à ce que les ergots et les rainures du verrouillage à baignette s'engagent l'un dans l'autre. Tourner la tête de l'appareil dans le sens horaire jusqu'à la butée.

Mise en circuit, mise hors circuit

Mesures de protection : toujours retirer la fiche de secteur de l'appareil avant tout contact avec l'eau et avant de procéder à des travaux. L'appareil se met automatiquement en marche dès que la connexion avec le réseau est établie. Remarque : mettre tout d'abord la pompe en circuit, puis l'appareil de préclarification à UVC.

Mise en circuit : brancher la fiche de secteur dans la prise de courant. Il est possible de vérifier au niveau de la fenêtre de contrôle si la lampe UVC est allumée en bleu. Vérifier l'étanchéité de tous les raccordements. Mise hors circuit : retirer la fiche de secteur.

Nettoyage et remplacement de la lampe UVC

Mesures de protection : toujours retirer la fiche de secteur de l'appareil avant tout contact avec l'eau et avant de procéder à des travaux. Pour un rendement de filtrage optimal, il est nécessaire de remplacer la lampe UVC après environ 8000 heures de service.

Ouvrir l'appareil :

La tête de l'appareil est fixée dans le carter par un verrouillage à baignette. Appuyer sur la languette de verrouillage sur le carter, tourner la tête de l'appareil dans le sens horaire et la retirer prudemment du carter. Remarque : en raison d'un interrupteur de sécurité, il n'est pas possible de mettre la lampe UVC en circuit lorsque le carter est retiré.

Nettoyer le verre à quartz :

Nettoyer l'extérieur du verre à quartz avec un chiffon humide et vérifier la présence éventuelle de dommages.

Remplacement de la lampe UVC :

Important ! N'employer que des lampes dont la désignation et la puissance correspondent aux indications fournies sur la plaque signalétique. Desserrer la vis Parker jusqu'à ce que la pointe de la vis disparaisse dans la vis de serrage. Dévisser la vis de serrage dans le sens anti-horaire. En exerçant un léger mouvement de rotation, retirer le verre à quartz avec le joint torique. Retirer et remplacer la lampe UVC. Vérifier que le verre à quartz et le joint torique ne soient pas endommagés. Insérer le verre à quartz avec le joint torique jusqu'à la butée dans la tête d'appareil. Tourner la vis de serrage dans le sens horaire jusqu'à la butée. Serrer à fond la vis Parker.

Assemblage de l'appareil :

Vérifier que le joint torique sur la tête de l'appareil ne soit pas endommagé. Faire glisser prudemment et avec une légère pression la tête de l'appareil dans le carter jusqu'à la butée. Pendant cette procédure, positionner la tête de l'appareil de manière à ce que les ergots et les rainures du verrouillage à baignette s'engagent l'un dans l'autre. Tourner la tête de l'appareil dans le sens horaire jusqu'à la butée.

Stockage/Entreposage pour l'hiver

Il est nécessaire de retirer l'appareil en cas de gel. Effectuer un nettoyage approfondi, contrôler la présence éventuelle de dommages sur l'appareil et le conserver au sec et à l'abri du gel.

Pièces d'usure

La lampe UVC est une pièce d'usure et n'est pas couverte par la garantie.

Recyclage

Recycler l'appareil conformément aux réglementations nationales légales en vigueur. La lampe UVC doit être recyclée séparément. Adressez-vous à votre distributeur spécialisé.

Dérangement

Dérangement Cause Remède

Le rendement de l'appareil n'est pas satisfaisant L'eau est extrêmement sale Retirer les algues et les feuilles du bassin, remplacer l'eau

Le verre à quartz est sale Nettoyer le verre à quartz

La lampe UVC n'a plus de rendement Il est nécessaire de remplacer la lampe UVC après 8000 heures de service

La lampe UVC ne fonctionne pas La prise de secteur n'est pas branchée Brancher la prise de secteur

La lampe UVC est défectueuse Remplacer la lampe UVC

Raccordement défectueux Vérifier le raccordement électrique

UVC surchauffé